

COMMISSION DU PRIX SAINT-YVES-MÉNARD

Quelques traitements à la Sulfadimérazine

Mémoire de M. le docteur vétérinaire VILLEMEN (M.)

M. BOUCHET. — Le mémoire présenté par M. le docteur vétérinaire VILLEMEN pour le Prix SAINT-YVES-MÉNARD traite de l'utilisation de la sulfadimérazine en médecine vétérinaire.

Ce nouveau sulfamide, réalisé aux U.S.A., est arrivé précédé d'une grande réputation et l'auteur l'a essayé pour le traitement des infections courantes des animaux de la ferme : chevaux, bovins, porcins.

La sulfadimérazine appartient au groupe des sulfadiazines; on l'obtient par accouplement du p-amino-phényl-sulfamide au noyau pyrimidique. Par méthylation double du noyau pyrimidique, on obtient le p-amino-phényl-sulfamido-diméthyl-pyrimidine, ou sulfadiazine diméthylée qui a été commercialisé sous les noms de Sulfaméthazine ou sulfamézathine (U.S.A.) ou sulfadimérazine, sulfacox, Vertolan (France).

Les effets de ce sulfamide sont comparables à l'association pénicilline-streptomycine. Il est, en effet, actif contre les germes à Gram positif et négatif, et il diffuse rapidement dans l'organisme, tout en possédant, de par sa structure même, un effet retard de 24 heures; on sait qu'une dose de 12 cgr. 5 par kg. de poids vif maintient, dans l'organisme, une dose suffisante pendant 24 heures. Cette particularité permet une administration unique par 24 heures, fait précieux dans notre médecine qui permet rarement des interventions réitérées sur un même animal au cours d'une seule journée.

En outre, ce médicament peut être introduit dans l'organisme par toutes les voies. L'auteur craignant, sagement, la dilution dans le tractus digestif important de nos grands animaux et la neutralisation d'une partie de la dose administrée par les germes intestinaux, n'utilise que la voie endoveineuse chez les grands animaux, la dose intramusculaire chez les moyens, et la voie sous-cutanée chez les porcs, seule voie pratique d'introduction

d'un médicament dans cette espèce. Le prix élevé de la sulfadimérazine commande une utilisation qui ne doit laisser place à aucun gaspillage. La voie parentérale donne toute garantie à ce sujet; on peut ajouter, pour le praticien, la certitude que le traitement a bien été administré.

L'auteur ne s'est pas étendu sur les données théoriques : il donne les résultats succincts des observations faites sur le traitement de diverses affections courantes de nos animaux : 6 cas chez le cheval : septicémie, synovites, broncho-pneumonie; 6 cas chez des poulains : polyarthrites, abcès; 10 cas chez des bovins : septicémie des jeunes, actinomycoses des tissus mous, congestion pulmonaire, panaris interdigités; chez le porc, rouget (avec association du sérum spécifique), infections *post partum*, pneumonie contagieuse; et dans tous les cas d'accès fébriles d'origine indéterminée, dans toutes les espèces.

Il souligne que la dose à employer doit être d'emblée élevée : 33 grammes chez les grands animaux, que souvent cette dose unique a suffi à assurer la défervescence thermique et la guérison concomittante, que 3 jours de traitement ont toujours amené la guérison, ce qui compense le prix élevé du produit « seule ombre au tableau ».

Ce mémoire, de lecture facile, correctement présenté, complètera heureusement, en France, les publications relatives à ce nouveau sulfamide, publications qui, d'après l'Encyclopédie vétérinaire périodique (n° 11-12 de 1949) sont surtout rencontrées dans les périodiques de langue anglaise.

La Commission du Prix SAINT-YVES-MÉNARD peut l'examiner avec bienveillance.

